



La mobilisation en Charente

ORDRE

DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Le 1er août 1914, à 16 h, la mobilisation est annoncée par le biais d'affiches, par le tocsin et le roulement des tambours. Elle appelle tous les hommes de 20 à 48 ans à rejoindre sans délai leur unité d'affectation.



RECOMMENDATION IMPRIMÉE.

Le présent fascicule ainsi que le Livret individuel qui le contient ne peuvent être communiqués :

En FRANCE, qu'aux autorités militaires, judiciaires, civiles ou aux personnes habilitées par l'autorité militaire;

A L'ÉTRANGER, qu'aux autorités diplomatiques françaises.

Classe de recrutement : 19 17
 Numéro au registre ou à la liste matricule : 2691m

Modèle n° 56
 Art. 29 de l'instruction ministérielle du 29 juillet 1906.
 n° 22 de la nomenclature spéciale.

FASCICULE DE MOBILISATION.
 (Modèle N° 1.)

RÉGION : 9
 Classe de mobilisation : 19 17
 Bureau de recrutement : ANGOULÊME

Nom : **EMON**
 et prénoms : **Philibert Alexis**
 Né le : **24 Février 1897**, à **Andilly**
 Profession : **CULTIVATEUR**
 Grade : (1) **Sergent**
 Domicilié à : **Moulhon**
 Canton de : **Moulhon**
 Département de : **la CHARENTE**

Est placé dans la position « SANS AFFECTATION »
 « En affectation réservée au (3) » (2)

VOIR L'ORDRE POUR LE CAS DE MOBILISATION
 PAGE 3 DU PRÉSENT FASCICULE.

Chaque homme apte au service militaire connaît, en consultant son livret de mobilisation, le lieu auquel il doit répondre à l'appel. Dans la région et à proximité, ces unités

sont situées à Périgueux, à Limoges et à Angoulême. Tous ne partent pas le même jour. Les départs s'échelonnent tout au long du mois d'août.



Au total, la guerre mobilise 8 millions de soldats en France, qui compte alors 39 millions d'habitants.